



## Traité Baba Metsia

### Michna 3 - Chapitre 9

מִי שָׁזַחַת בָּה הַבִּרְהָה,  
שֶׁמֵּין אֹזֶתֶה כִּפְרָה הִיא רָאִיתָה לְעָשׂוֹת,  
וּנוֹתְנִין לוֹ, שֶׁהוּא אֹמֵר לוֹ:  
"אִם אָוֶר וְלֹא אָעֶבֶר, אֲשַׁלֵּם בְּמִיטָּה".

Si quelqu'un prend à son prochain un champ et le laisse en friche, on évalue la valeur de ce qu'il aurait produit et il donne [sa part] ; car ainsi on lui écrit : « si je laisse en friche et ne cultive pas, je paierai le meilleur ».



### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)